

<https://47.snuipp.fr/Se-syndiquer>



Se syndiquer

- SNUipp 47 -



Date de mise en ligne : lundi 1er septembre 2008

Date de parution : 2 septembre 2022

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Sommaire

- [Adhérer ?](#)
- [Pour se syndiquer, deux possibilités \(...\)](#)
- [Syndiquez-vous au SNUipp-FSU !](#)
- [Carte d'identité du SNUipp-FSU](#)
- [Dossier « Se syndiquer »](#)

Adhérer ?

Le rôle d'un syndicat est évidemment de défendre les personnels, et plus généralement les valeurs d'égalité, de justice sociale et de solidarité.

Pour le SNUipp-FSU, cette dimension passe autant par la défense du Service Public d'Éducation que par sa transformation.

En trente ans, l'école française a fait d'incontestables progrès.

Le nombre de bacheliers a augmenté. Le niveau moyen des élèves s'est amélioré, leurs compétences se sont élargies.

<https://47.snuipp.fr/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Bulletin d'Adhésion 2022-2023

Désormais, l'école butte sur un noyau dur d'élèves en difficulté.

C'est là un défi pour notre système éducatif.

Pour le SNUipp-FSU, il est urgent de changer la donne et de franchir une nouvelle étape qualitative.

Asséchée par les suppressions de postes, déstabilisée par des orientations contestées, l'école peut cependant compter sur la confiance des parents et la volonté des enseignants de faire réussir les élèves.

Le SNUipp, c'est le syndicat de la FSU de l'école primaire.

Direct, offensif, transparent, il met tout en œuvre pour un syndicalisme qui rassemble, qui innove, qui ose.

Pour être une force de propositions et d'actions, il a besoin de l'engagement des enseignants. Adhérez au SNUipp-FSU !



Pour se syndiquer, deux possibilités :

- **Télécharger, imprimer, remplir le bulletin « papier »**
L'adhésion « papier » permet le paiement fractionné en 1 à 10 fois.
- **Adhérer en ligne, via le formulaire sécurisé ci-dessous :**
<https://adherer.snuipp.fr/47>
L'adhésion en ligne permet le paiement en 1, 2, 3 ou 4 fois.

Pour un outil collectif indépendant !!!

- Ne pas rester isolé...
- S'informer, débattre, décider ...
- Se rassembler pour mieux agir...
- Agir pour faire échec aux projets néfastes, pour améliorer les conditions de carrière et de travail...
- Exiger l'école de la réussite de tous, imposer des choix solidaires pour les droits sociaux ...
- Construire les mobilisations dans la profession et au-delà...

Se syndiquer, c'est peser sur tous les choix plutôt que les subir

Grâce au vote de la profession, le SNUipp-FSU est le premier syndicat dans les écoles du Lot et Garonne et de France.

Aux dernières élections professionnelles, le SNUipp-FSU 47 a rassemblé plus de 50% des suffrages...

C'est le nombre de ses adhérents qui fait sa force face à l'Administration, face au gouvernement.

Les cotisations de ses adhérents sont le seul moyen de financement des actions et des publications du SNUipp-FSU 47.

Par là même, c'est la garantie de son indépendance !

Bien sûr, les délégués du personnel du SNUipp-FSU 47 continueront de défendre et de soutenir l'ensemble des collègues.

Mais leur action sera d'autant plus efficace que vous serez nombreux à nous rejoindre et à nous apporter votre soutien...

...et puis, quelque part, pour vous, pour nous tous (du débutant au retraité), n'est-ce pas aussi un moyen de se sentir moins seul, dans une profession difficile ?

Que fait le SNUipp-FSU ?

- Il vous informe, Il vous conseille : par ses publications départementales, nationales, fédérales, par téléphone, sur son site internet, mais surtout, par son réseau de militants
- Il vous écoute et vous réunit pour réfléchir, débattre, proposer, agir, ... : Dans les réunions d'information syndicale sur temps de travail mais aussi par des réunions dans tous les secteurs du département, les Assemblées Générales.
- Il prend toute sa place dans les luttes et les mobilisations : Salaires, budget éducation, direction d'école, carte scolaire, retraites, Évaluations, Aide personnalisée, EVS, Protection sociale, précarité, Europe, ...
- Actifs et retraités, il vous représente et vous défend : 5 élus du SNUipp sur 7 représentants du personnel siègent en Commission Administrative Paritaire Départementale pour les promotions, les mutations...
- En cas de difficulté, si vous le souhaitez, des représentants du SNUipp peuvent vous accompagner dans vos démarches auprès de l'administration.

Syndiquez-vous au SNUipp-FSU !

A l'heure où des reculs sociaux importants modèlent une société d'insécurité sociale, où on prône la supériorité de l'individuel sur le collectif, où de fortes tendances existent de repli sur soi, il est primordial que nous nous donnions les moyens de nous défendre et d'agir pour une société solidaire et de progrès social.

Le SNUipp-FSU est engagé dans la lutte collective. Il est aussi de plus en plus sollicité dans l'accompagnement individuel des collègues. Nos militants donnent sans compter de leur temps et de leur énergie pour les renseigner, les conseiller et les défendre.

Grâce à la cotisation de celles et ceux qui nous rejoignent, nous assurons la totale indépendance du syndicat, nous assurons la permanence de l'information et du débat et nous nous efforçons de faire des propositions d'actions articulées avec la réflexion de la profession.

Pour cela, la syndicalisation du plus grand nombre est nécessaire. Se syndiquer, c'est par définition un acte de solidarité, une démarche individuelle au service du collectif. Devenir adhérent, c'est apporter sa contribution au développement, à la solidification de l'édifice collectif, c'est se donner les moyens d'agir sur l'avenir.

Crédit d'Impôt :

Le paiement d'une cotisation syndicale donne droit à un crédit d'impôt correspondant à 66 % des cotisations annuelles versées, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable.

Exemple : si votre revenu brut annuel est de 30 000 €, le crédit d'impôt maximum est de :

$30\,000\text{ €} \times 1\% \times 66\% = 198\text{ €}$.

Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué.

Ainsi, si vous payez une cotisation de 145 € au SNUipp-FSU, cela vous « coûte » en réalité 49 €.

Carte d'identité du SNUipp-FSU

Date de naissance :

- 1992 - Congrès fondateur de Saint-Denis où furent élaborés mandats revendicatifs et nouveaux modes de fonctionnement.
Après seulement 4 ans d'existence le SNUipp-FSU est devenu le premier syndicat aux élections paritaires.

Famille :

- La FSU (Fédération Syndicale Unitaire) : dès 93/94, les personnels en ont fait la première fédération de l'Education, la Recherche, la Culture.

Signes(s) particulier(s) :

- Sur la voie d'une expérience originale dans le syndicalisme français : admettre et reconnaître les différences, la recherche de l'unité, tout en redonnant la parole aux personnels.

Missions :

- Gagner des avancées collectives pour la profession (défendre nos revenus, améliorer les possibilités de

mobilité géographique et professionnelle, refonte de l'inspection...)

- Gagner les moyens de la réussite de tous les élèves (baisse des effectifs, plus de maîtres que de classes, plus de temps de concertation, de formation, plus de moyens matériels et financiers...)
- Permettre à tous les enseignants d'exercer leur métier sereinement (moyens pour le soutien scolaire, pour les remplacements, pour la direction, pour l'ASH...)
- Contribuer à une société plus solidaire (continuer à défendre les retraites et les retraités, continuer à défendre la protection sociale, lutter contre la précarité, s'engager aux côtés des sans papiers, sans travail, sans logement..., participer au mouvement pour une autre Europe, une autre mondialisation...)

Dossier "Se syndiquer"